



Stage oiseaux 2025 Guide pour l'utilisation du site Oiseaux des Jardins

Pour pouvoir saisir des observations sur le site Oiseaux des jardins, il faut au préalable :

- 1 - s'inscrire
- 2 - créer un jardin.

Si vous êtes déjà inscrit(e), mais que vous n'avez pas créé de jardin ou souhaitez en créer un nouveau, passez à l'étape 2.

Si vous avez déjà créé votre jardin, et que vous souhaitez saisir des observations, passez à l'étape 3.

1ère étape : s'inscrire. A réaliser si possible avant la première séance (lundi 13 janvier)

1 – se connecter sur oiseauxdesjardins.fr . Si le lien ne fonctionne pas, copier cette adresse dans votre navigateur.

2 – vous devez arriver sur cette page, accessible à tout public (indication « Visiteur anonyme » en haut de la page) :



Figure 1

3 – Pour obtenir de l'aide (*facultatif*) : cliquez sur **Participer : mode d'emploi** (ovale rouge sur la figure 1), vous tombez sur une nouvelle page au bas de laquelle se trouve cette image présentant un **guide illustré**. Vous pouvez l'ouvrir en cliquant dessus, ou, plus pratique, avec un clic droit pour l'ouvrir dans un nouvel onglet ou fenêtre. Vous pourrez le télécharger si vous le souhaitez.



Figure 2

Ce guide est très bien fait mais présente quelques pièges, d'où ce document.

Revenez sur la page d'accueil en cliquant sur la **flèche gauche** (Page précédente)

4 - Sur la page d'accueil, cliquez sur l'un des deux liens **J'aimerais participer** (ovales bleus en haut à droite ou au centre sur la figure 1). Vous tombez sur une page avec une carte de France où l'on vous demande de choisir votre département.

Choisissez le **dans le menu déroulant**, puis cliquez sur **Suivant**.

(Ne pas cliquer sur la carte : cela ne fonctionne que lorsqu'on est déjà inscrit et connecté).

5 - Vous aboutissez au formulaire d'inscription. Seuls les renseignements précédés d'un astérisque (*) sont obligatoires : nom, prénom, année de naissance, département, commune, adresse mail. En particulier, votre adresse postale n'est pas indispensable (le ou les jardins que vous créez ne seront pas forcément à cette adresse).

Par défaut, votre nom et votre adresse mail sont visibles des autres utilisateurs. Vous pouvez cocher les cases correspondantes si vous ne le souhaitez pas.

Cliquer sur **S'inscrire**.

Vous devriez recevoir peu après un mail confirmant votre inscription et vous fournissant un mot de passe pour pouvoir accéder au site en tant que participant et non en tant que simple visiteur. Attention, il peut atterrir dans votre dossier « Courrier indésirable », « Commercial », ou « Spam ».

Votre inscription est alors terminée, vous pouvez refermer la page d'accueil du site.

6 – Vérification de la connexion

Retournez sur oiseauxdesjardins.fr .

La page d'accueil indique toujours en haut à droite « Visiteur anonyme ».



Figure 3

Dans la partie centrale (figure 3), renseignez votre email puis le mot de passe qui vous a été fourni. Attention à bien respecter les majuscules/minuscules, ne pas confondre 0 (zéro) et O majuscule, ou I majuscule et l minuscule. Comme ce mot de passe est impossible à retenir, vous pouvez cliquer sur la case [mémoriser le mot de passe](#), ce qui vous évitera d'avoir à le ressaisir lors de vos connexions ultérieures. Vous pourrez aussi le modifier... une fois que vous serez connecté(e).

Cliquez sur [Me connecter](#).

La mention « Visiteur anonyme » a été remplacée par votre nom. Bravo, votre inscription est réussie ! Vous pouvez modifier vos données personnelles, et en particulier votre mot de passe, dans la rubrique « Mon compte »

Si ça n'a pas marché, rendez-vous lundi 13 janvier pour élucider le mystère...

Vous pouvez aussi nous contacter :

Hélène Laviron : helene.laviron@free.fr

Christian Peyron : christian.peyron@laposte.net



Figure 4

2^e étape : créer votre jardin

Vous êtes inscrits sur le site de l'observatoire, et vous souhaitez créer un « jardin ». Un jardin est un espace extérieur bien défini sur lequel vous allez compter les oiseaux, mais pas forcément le vôtre : ce peut être un jardin public, un parc ou même un balcon. S'il est grand, n'en prenez qu'une partie : il faut que vous puissiez observer tous les oiseaux qui vont le fréquenter le temps du comptage !

Vous pouvez créer plusieurs jardins (par exemple Parc est et Parc ouest), ils peuvent se trouver dans des communes ou même des départements différents (par exemple si vous avez une résidence secondaire).

Pour créer votre jardin, vous allez devoir renseigner un formulaire comportant de nombreuses rubriques : sa superficie, son éloignement des bois, prairies, champs environnants, sa végétalisation, la façon dont vous l'entretenez, la présence ou l'absence de mangeoires, nichoirs, ... Il vaut mieux collecter ces renseignements avant de vous lancer.

Prêt(e) ? Allons-y :

Connectez-vous à l'adresse oiseauxdesjardins.fr et renseignez vos identifiants (mail et mot de passe). La page d'accueil, s'affiche avec votre nom dans le bandeau supérieur.

Dans la rubrique [Participer](#), cliquez sur « [Ajouter un jardin](#) ».

Vous obtenez la page de choix du département. Choisissez le département dans lequel se trouve le jardin (qui n'est pas nécessairement celui que vous avez renseigné à l'inscription) [dans le menu déroulant](#). (Ne pas cliquer sur la carte : les départements sont décalés). Puis sélectionnez la commune dans la liste proposée, cliquez sur [Suivant](#).

Vous obtenez une vue aérienne de la commune. Vous pouvez changer le fond de carte. Positionner le marqueur rouge sur votre jardin par un clic, puis cliquez sur [Suivant](#).

Renseignez le formulaire du mieux possible (vous pouvez laisser vides les cases des rubriques dont vous ne connaissez pas les réponses) et enregistrez. Vous pourrez toujours compléter ou modifier les données ultérieurement via la rubrique [Participer/Mes jardins](#).

Vous voilà prêt(e) à saisir vos premières observations ! Encore faut-il savoir ce qu'il faut compter, et comment : c'est l'un des objectifs de ce stage...

A bientôt

Hélène Laviron et Christian Peyron